Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2014

Au cours du Conseil Municipal de ce samedi 28 juin, 65 points ont été soumis à l'ordre du jour. Nous tenons à souligner 4 dossiers importants de ce conseil, tenant à la vie municipale. Il s'agit :

- des comptes administratifs 2013
- des projets de construction de Saint-Denis
- de projets pour une ville accessible à tous et plus durable
- de décisions liées à l'accession à la propriété et de cession de terrains agricoles appartenant à la commune.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Nous tenons à souligner la bonne gestion des comptes de la Ville marquée notamment par une maîtrise du fonctionnement et par une augmentation des investissements. Ces dépenses d'investissement, passent d'une moyenne de 35 millions d'euros à 54 millions d'euros, caractérisant la politique volontariste de la ville de Saint-Denis de renforcer nos moyens en faveur de la construction de Saint-Denis. Cette volonté s'accompagne de fait à une réduction du budget de fonctionnement assorti d'un taux d'endettement assez faible.

Pour rappel la Ville de Saint-Denis a investi sur la période de 2008-2013, 300 millions d'euros qui ont été générateurs d'activités économiques pour le secteur BTP, équivalent à 3 000 emplois pour l'économie.

54 millions d'euros ont été investis en 2013 complétant un compte administratif qui confirme que nous avons un bon bilan financier qui s'est traduit par la transformation de notre ville, bilan qui a d'ailleurs été validé par les Dionysiens en mars dernier.

LES PROJETS DE CONSTRUCTION DE LA VILLE

Parallèlement aux travaux que nous voyons déjà quotidiennement à Saint-Denis et qui donneront lieu prochainement à des inaugurations, plusieurs projets ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il s'agit de :

La réhabilitation des LTS Alamandas actuellement en cours et dont le premier bloc a été récemment livré et pour lequel nous avons souhaité apporter des modifications pour améliorer les travaux prévus.

La rénovation du Petit Marché en cours également et qui fait l'objet d'améliorations supplémentaires

Les travaux de toiture de l'école Herbinière Lebert confirmant notre volonté de poursuivre notre action en faveur de l'éducation et d'un meilleur environnement scolaire pour les enfants dans le cadre du Projet Educatif Global.

La réhabilitation du Stade Jean Ivoula qui après une première phase de rénovation, va concerner principalement de mise en conformité, d'amélioration de la signalétique et des

cheminements PMR, la création de locaux supplémentaires, l'amélioration du parvis d'accueil du public ou encore la réfection du sol du Petit Stade et le remplacement de la couverture du Petit Stade. L'estimation prévisionnelle de ces travaux s'élève à 3 millions d'euros.

D'autres projets, soumis à l'approbation du Conseil, touchent plusieurs secteurs de la vie municipale, de la restauration de l'Eglise Notre Dame de la Délivrance, le projet de la Nouvelle Entrée Ouest, le lancement du projet de l'Academy des Camélias dans le cadre de l'ANRU. Autant de chantiers qui participent à transformer Saint-Denis et nos différents quartiers.

UNE VILLE PLUS ACCESSIBLE ET DURABLE

Parce que nous avons la volonté de faire de Saint-Denis une ville agréable pour tous, nous avons mené un certain nombre d'actions en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées, actions qui ont fait l'objet d'un rapport annuel de la **Commission Communale d'Accessibilité**. Nous avons à travers toutes nos actions à prendre en compte toutes formes de handicap, améliorer l'accessibilité de façon significative et à faire changer le regard sur les personnes handicapées. Ces actions ont notamment abouti à des travaux d'accessibilité de voirie, du transport, des écoles et des sites sportifs mais aussi à l'emploi des personnes porteuses de handicap, à la mise aux normes de sites culturels tels que le Palaxa ou encore au recensement des logements accessibles.

Nous avons également approuvé le **Plan Climat Energie Territorial**, que nous avons mis en œuvre dans le cadre de loi Grenelle. Créé pour lutter contre le changement climatique, ce PCET vise deux objectifs :

- l'atténuation : la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) grâce à la maîtrise de la demande en énergie et le développement des énergies renouvelables
- l'adaptation : la réduction et la vulnérabilité du territoire face aux modifications climatiques.

L'ACCESSION A LA PROPRIETE ET LA CESSION DE TERRAINS AGRICOLES COMMUNAUX

La ville ayant acquis des terrains dans le cadre de sa politique de réserves foncières, a décidé de les céder aux familles occupantes dans le cadre d'une **vente en pleine propriété de terrains communaux** sans altérer les projets de développement de la Ville. Ces familles pourront dès lors jouir de terrains bâtis qu'ils occupent depuis de nombreuses années.

Enfin, dans sa politique en faveur de l'emploi et d'accompagnement de projets de création d'entreprise, la Ville de Saint-Denis après avoir récupéré trois parcelles agricoles, s'est prononcée sur la **passation d'un bail à ferme de 18 ans** au profit de porteurs de projets agricoles qui sollicitaient leur implantation dans le secteur de la Montagne Saint-Bernard, sur l'ex-terrain Couilloux. Ces agriculteurs envisagent notamment d'y faire de l'élevage, de l'horticulture ou encore du maraîchage biologique.